



# Syndicat des Producteurs de Miel de France SPMF

**Siège Administratif : Chambre d'Agriculture du Gers**

Chemin de la Caillaouère - BP 70161- 32003 AUCH CEDEX

Tél. : 05.62.61.77.95 - Fax 05.62.61.77.28

[spm@gers-agriculture.org](mailto:spm@gers-agriculture.org)

Web : [www.apiculture.com/spmf](http://www.apiculture.com/spmf)

Tarbes le 15 novembre 2014

## **BILAN DE FIN DE SAISON : NOVEMBRE 2014**

Cher collègue bonjour,

Tout le monde est au courant depuis plusieurs mois : 2014 est, en France, l'année apicole la plus catastrophique depuis des dizaines d'années.

Il suffit de regarder ce qui se passe sur le marché :

- Les miels de qualité d'Europe de l'est se négocient entre 3 et 4,50 euros,
- L'Espagne et l'Amérique du sud sont à plus de 4 euros,
- Pour la France, les miels de plaine sont à plus de 5,50 euros, les mono floraux et régionaux spécifiques entre 8 et 11,00 euros.

Bref, pour ce qui nous concerne, après 30% d'augmentation en 2013 c'est, globalement cette année, une augmentation générale de 20 à 30%. (Soit environ 60% sur 2 ans).

Ceci dit, 30% de 1 euro, cela fait 30 centimes, mais 30% de 10 euros, c'est sensiblement différent. Lorsque le miel d'Espagne augmente de 30% cela ne fait « que » 0,80 à 1,00 €. Lorsque le lavande IGP augmente de 30%, cela fait 2,50 €.

Il est trop tôt pour faire une analyse détaillée mais il y a une différence fondamentale entre la France et les autres pays. Il serait d'ailleurs intéressant de confronter notre analyse avec SFM.

Malgré des statistiques de la FAO qui annoncent une augmentation régulière de la production mondiale (plus 40% environ sur les 10 dernières années, essentiellement « grâce » à l'Asie), la production de chaque pays pris isolément a fortement diminué.

À l'exception peut-être de l'UKRAINE qui est devenue le grenier à miel de l'Europe.

C'est d'ailleurs la raison pour laquelle, sur les 5 dernières années, le prix du miel à l'international a augmenté de 30 à 60% environ. Il n'y a que la Chine qui ne bouge jamais.

Mais là encore, la France se distingue. Dans quasiment n'importe quel autre pays, même quand les prix montent, outre qu'ils ne montent pas dans les mêmes proportions, on arrive encore, au moins les 6 premiers mois après la récolte, à trouver de la marchandise... (même pour le cas exceptionnel de la miellée d'acacia 2014, quasi nulle sur toute l'Europe, à des prix certes astronomiques pour de l'importation, il s'en trouve encore un peu aujourd'hui).

Avec 60% d'augmentation sur deux ans, inutile de dire que de nombreux acheteurs ont disparu.

Or, ce qui frappe sur le marché français, c'est que les acheteurs qui restent, même lorsqu'ils acceptent l'augmentation de 60% sur les deux dernières années, n'arrivent pas à trouver suffisamment de miel pour couvrir leurs besoins.

Un peu d'histoire :

La France n'a jamais été un « gros » producteur de miel. Jusqu'à l'arrivée massive des cultures de tournesol au début des années 80, lissée des variations régionales et saisonnières, la moyenne par ruche et par an tournait autour de 20/25 kg.

Il y avait, ici ou là, une année ou une autre, des records à 50 ou 100 kg/ruche. Cependant, depuis 1945 en tout cas, la France produisait bon an mal an entre 20 et 30 000 tonnes de miel qui s'écoulaient plus ou moins bien sur le marché.

La récolte pléthorique de 1976 par exemple a fini de se vendre grâce à la très mauvaise récolte 1977 (sauf dans les Landes ou ce fût une très bonne année).

À partir du moment où le tournesol est arrivé, les moyennes ont explosé. 40 à 50 kg par ruche est devenu courant dans le sud-ouest, 60 à 100 kg dans le Lauragais, la Vendée et plusieurs autres régions.

Du coup la production française est montée de 10 000 tonnes. Pendant toute la période 1983/1997, elle se situait entre 30 et 40 000 tonnes par an.

Il est toujours difficile de faire une évaluation globale. On ne sait jamais bien ce qu'on compte :

- Total du miel produit, y compris les quelques milliers de tonnes autoconsommées ou offertes à la famille et aux amis ?
- Ou seulement le Miel commercialisé en circuit court et circuit long ?

Peu importe. On dispose aussi de nombreux éléments permettant de croiser les chiffres qui, de toute façon, sont évalués d'une année sur l'autre sur les mêmes bases. Disons pour faire simple que la France qui produisait 25 000 tonnes dans les années 60, 35 000 dans les années 80/90, n'en produit guère plus de 10 000 aujourd'hui.

10 000 tonnes, mais avec quels efforts et quels surcoûts :

- Des milliers de reines et paquets d'abeilles importés,
- Encore davantage produits et commercialisés en France,
- Des dizaines de milliers d'essaims en auto-renouvellement chaque début de saison,
- Une utilisation fébrile et dangereuse de palliatifs techniques tels que, antibiotiques, sirops de nourrissage, changements de reines à répétition etc.

Or, à cause de l'absence de structuration de la filière, sauf dans quelques rares pays, il y a très peu de statistiques fiables et crédibles. La France n'échappe pas aux approximations, manipulations ou désinformations.

En conséquence chacun peut y aller hardiment de ses propres chiffres, le plus souvent imaginaires ou carrément fantaisistes. Que dire par exemple de la désinformation permanente selon laquelle les abeilles en ville feraient de meilleures récoltes et se porteraient mieux qu'à la campagne ?

Pour peu qu'on sache les interpréter, il est cependant des chiffres qui ne mentent pas. Deux exemples aux deux bouts de la chaîne :

- La France était importatrice nette de 3 à 4 000 tonnes il y a 25 ans. On est à 22/26 000 tonnes aujourd'hui. Même en tenant compte d'une augmentation de la consommation, l'écart est impressionnant.
- La collecte record de la petite coopérative de Surgères (Charente) a culminé dans les années 80/90 à 1 400 tonnes alors qu'elle est annoncée à moins de 100 tonnes aujourd'hui. Même s'il n'est pas question de considérer que tout le miel produit par les sociétaires est apporté à la coopérative, cela témoigne tout de même d'un effondrement spectaculaire de la production locale.

Il se dit parfois ces derniers temps que, pour 10 000 tonnes de miel produit, les apiculteurs français consommeraient 14 000 tonnes de nourrissage. Qui le sait ?

Une chose est sûre, c'est que, après la déferlante de résultats positifs aux antibiotiques sur les miels français de ces dernières années, au fur et à mesure que les méthodes s'affinent, de plus en plus de miels français s'avèrent « adultérés ».

On a toujours un peu de mal avec ce vocabulaire approximatif. Le terme « adultéré », pour nous, devrait être réservé aux mélanges intentionnels en usine de miels et de sirops industriels. Les remontées dans les hausses de sirop de nourrissage ne sont pas davantage acceptables mais il faudrait trouver un autre terme pour distinguer les deux phénomènes dont il est incontestable qu'ils sont tout aussi inadmissibles et frauduleux l'un que l'autre.

Toutefois, ils ne sont pas de même nature. L'adultération en usine est un acte intentionnel destiné à faire des profits illicites.

« L'adultération » par remontée de sirop de nourrissage est consécutive à des techniques de production imposées par le mauvais état du cheptel.

Une ruche « amasse » plusieurs centaines de kilos de nectar par an qui, pour l'essentiel, servent à l'alimentation des abeilles. L'apiculteur ne récolte que le surplus.

Lorsque l'apiculteur nourrit ses ruches, c'est pour "donner à manger aux abeilles". Il n'y aurait aucune rentabilité à donner 10 kg de sirop à une ruche pour qu'elle le transforme en faux miel qui serait récolté par l'apiculteur. 6, 7 ou 8 kg seraient utilisés pour les besoins de la colonie et du couvain. Quel serait le bénéfice de récolter 3 kg de faux miel après avoir fait les frais de 10 kg de nourrissage inutile ?

« L'adultération » par remontée de sirop de nourrissage est simplement une des conséquences du « problème cheptel ». Ce n'est pas la seule. Il y a aussi 20 à 30% de pertes hivernales, 20 à 30% de bourdonneuses, 30 à 50% de renouvellement additionnel des reines, 50% d'abeilles en moins dans les populations des colonies, etc.

Chaque fois que les techniques analytiques évoluent, il y a toujours des tâtonnements avant la mise au point définitive de la méthode. Cela donne parfois des "faux positifs" quand le laboratoire se trompe à cause d'un défaut de mise au point de la méthode. C'est ce qui s'est passé au début pour les antibiotiques par exemple.

C'est peut-être le cas de ces miels déclarés "adultérés" par la dernière enquête de « Que Choisir » de septembre dernier... Mais peut être pas.

En tout cas, au fur et à mesure que les analyses se font de plus en plus précises et fiables, des lots de miels français sont régulièrement refusés parce que les laboratoires détectent des remontées de sirop. Qui s'en étonnera ? Est-il possible d'y échapper dès lors que, compte tenu de la faiblesse et du manque de dynamisme des colonies, de plus en plus d'apiculteurs sont obligés de nourrir par dessus les hausses ou de laisser des pains de candi en permanence toute l'année ?

Si on évoque tous ces détails, c'est pour dire que le principal débat syndical de cette fin de saison 2014 a porté sur le point suivant :

**À partir du moment où on constate le désastre des récoltes 2014**, (qui ne fait que prolonger les effondrements 2012 et 2013), avant même de se pencher sur les conséquences sur l'économie du secteur de l'explosion de 30% des prix de gros (après 30% l'an dernier) **on fait quoi ?**

Il n'y a qu'une seule alternative :

1. Soit on considère que c'est un phénomène conjoncturel (chacun pense à la météo toujours bien pratique dans ces cas là) et on demande à l'État de donner de l'argent aux pauvres apiculteurs pour compenser,
2. Soit on considère que c'est un phénomène structurel, et on demande, à l'État d'abord, mais aussi aux divers instituts scientifiques et techniques ainsi qu'à tous les acteurs concernés, de nous aider, avec l'ITSAP, à aborder la question de fond et à comprendre le « problème cheptel », qui est assurément la cause principale de cette catastrophe.

Lors du dernier conseil d'administration du SPMF, qui s'est tenu malgré l'absence pour raisons médicales de Lucien Lamoine et Jean Louis Lautard, membres du bureau, nous avons décidé, sans négliger l'incidence évidente de la météo par endroits, de considérer qu'il fallait alerter du mieux que nous pouvons sur les raisons structurelles à l'origine de ce fiasco.

En effet, si on parle de la situation globale, pour toute la France, dont la production s'est effondrée progressivement en moins de 20 ans, de presque 40 000 à 10 000 tonnes, **c'est un problème d'abeilles, pas de miellée.**

En conséquence, dans un premier temps, nous avons participé à la rédaction d'un courrier commun envoyé au ministre. Dans un deuxième temps, nous avons décliné l'invitation à signer un argumentaire approximatif et désordonné pour demander des compensations financières.

Nous tenions à ce que le premier courrier (UNAF, SNA, FFAP, Confédération Paysanne, SPMF) soit également signé par SFM (syndicat français du miel, qui regroupe les principaux conditionneurs). Nous remercions notre partenaire SFM d'avoir accepté.

Il est illusoire d'espérer obtenir satisfaction financière. Au mieux nous obtiendrons des prises en charges ou reports d'intérêts d'emprunts ou de cotisations MSA, voire des aides calamités régionalement... Bref, de l'homéopathie au regard des 10 à 15 000 tonnes qui manquent sur le marché et au bilan des exploitations... Sans parler de l'augmentation des coûts de production, car, l'achat de sirop, de reines, d'essaims, la multiplications des transhumance etc., pèse aussi très lourdement sur les trésoreries. Le phénomène auquel on est confronté ne trouvera de solutions que lorsque tous les acteurs concernés, à commencer par les apiculteurs, avec le soutien du ministère de l'agriculture et les instituts scientifiques et techniques, accepteront de se donner les moyens d'analyser courageusement et sans idées préconçues, la réalité du terrain telle qu'elle est.

La FNSEA a envoyé un courrier personnel de son côté. Il est rarissime que la FNSEA accepte de signer quoi que ce soit aux côtés de la Confédération Paysanne. La FNSEA met l'accent sur la météo, Varroa, Noséma, le frelon asiatique, la récente arrivée d'Aéthina-Thumida en Italie, et le cynips du châtaignier. Ce sont des facteurs certes préoccupants mais dont la mise en avant concernant les causes de l'effondrement régulier, de 40 000 à 10 000 tonnes de miel en moins de 20 ans, ne peut à notre avis, que semer la confusion.

### **C'est regrettable.**

Qu'il n'y ait surtout pas d'ambiguïté : ce qui est regrettable, ce n'est pas que la FNSEA écrive un courrier séparément pour éviter d'accoler sa signature à côté de celle de la Confédération Paysanne. Ce qui est regrettable, c'est de semer la confusion sur les causes du désastre. Toute les raisons évoquées dans le courrier de la FNSEA sont des facteurs conjoncturels, à caractère très souvent régional, passés, présents ou à venir.

Le phénomène auquel nous sommes confrontés actuellement, concerne la France entière et résulte de facteurs structurels.

### **LA SITUATION DU MARCHÉ :**

On ne peut pas se faire une idée claire de la production si on ne regarde pas d'un peu plus près ce qui se passe sur le marché.

Pour les miels courants, de 3,50 € en 2012, on est passé à 4,50 en 2013 et 5,50 en 2014 (environ). Pour les mono floraux et régionaux spécifiques (acacia, tilleul, montagne, châtaignier, lavande, bruyères, etc.), qui se payaient en 2012 entre 4 et 7 €, on est désormais entre 8 et 11,00 € (environ).

À ce sujet il est bon de rappeler que l'économie constitue le cœur de métier du syndicalisme. Le SPMF sait donc de quoi il parle. Il n'est pas inutile de fournir quelques explications et de faire une mise au point.

Les productions agricoles se distinguent des productions industrielles car elles se heurtent au « mur des ventres ».

Quand un industriel souhaite vendre davantage de téléviseurs ou de voitures, il lui suffit de baisser les prix. Par contre quand le consommateur a fini de diner, même à moitié prix, il est utopique de vouloir lui revendre une part de gigot ou un supplément de salade de tomates. C'est la raison pour laquelle les agriculteurs ont inventé « l'organisation des marchés » : stockages, coopératives, signes de qualité etc. L'organisation du marché est différente selon qu'il s'agit de produits périssables (fruits et légumes frais) ou de produits stockables (céréales, miels etc.).

En tout cas, contrairement à ce qui se passe dans l'industrie, il n'est pas possible de programmer les productions agricoles. En conséquence la mécanique est simple : si la récolte est abondante, les prix baissent, si elle est insuffisante, ils montent.

En décembre 2008, Jean Pierre BOUEILH (alors président de la CNTESA/UNAF, aujourd'hui président de l'ANERCEA) avait publié un article qui est resté dans les mémoires. Il se demandait « *qui a intérêt à faire baisser les prix ?* ».

Aujourd'hui Pascal JOURDAN, directeur de l'ADAPI se demande à l'inverse : « *il faut comprendre qui a intérêt à faire monter les prix autant et dans quel objectif (ce n'est pas forcément juste une pénurie de l'offre)* ». Et, plutôt que de poser la question à son homologue à la coopérative PROVENCE MIEL, il poursuit : « *l'absence d'interprofession crée un vide que les ADAS sont en droit de combler* ».

C'est à des anecdotes comme celle-là qu'on se rend compte, dans le monde complexe d'aujourd'hui où la finance a remplacé l'industrie et où la « communication » a remplacé la réflexion que, si chacun voulait bien rester dans son champ de compétence, il y aurait moins de confusion dans les esprits.

À l'origine le SPMF a créé les premières ADAS (d'abord l'ADAPI puis l'ADARA, l'ADAM etc.) pour assurer le travail technique nécessaire au développement des exploitations apicoles. Pour la partie économique, le SPMF a créé les coopératives (France Miel, Provence Miel ...).

Même si chaque ADA voulait bien se consacrer exclusivement à son champ de compétence, il n'est pas sûr, au regard de l'immense tâche à accomplir et malgré le dévouement des administrateurs et le courage des salariés, qu'elle y parviendrait facilement.

En tout cas pour l'instant l'apiculteur qui veut savoir :

- Si ce sont les poussières de PONCHO ou de CRUISER qui ont causé l'intoxication de milliers de ruches en Italie il y a quelques années,
- Si c'est varroa ou les traitements du bétail qui sont responsables des mortalités hivernales de ces dernières années sur les Pyrénées,
- Et plus généralement pourquoi a-t-on tant de bourdonneuses, de supercédures et de non valeurs dans nos ruchers,

N'a pas grand-chose à se mettre sous la dent...

Même pas une expertise régulière tous les deux ou trois ans pour expliquer pourquoi il n'est pas possible de répondre à ces questions et quels seraient les outils à mettre en place pour y parvenir.

En tout cas, le SPMF peut répondre aisément aux questions du directeur de l'ADAPI :

- Personne n'a intérêt à faire monter les prix,
- C'est « forcément, juste une pénurie de l'offre »
- Et l'absence d'interprofession, dont on connaît parfaitement les raisons (il suffit de lire le dossier statu quo disponible à l'ITSAP, à FAM ou au SPMF), au moins tant qu'elles n'ont pas fini le travail dans leur cœur de métier, ne concerne pas les ADAS.

Ceci dit, la pénurie de l'offre est tellement spectaculaire, la montée des prix tellement vertigineuse, qu'il n'est pas inutile de s'y appesantir un peu plus et de s'essayer à un peu de prospective.

Si les prix montent, « c'est, forcément, juste une pénurie de l'offre ». N'y revenons pas.

Mais ce qui est beaucoup plus important, c'est, malgré la hausse des prix, l'impossibilité pour les acheteurs de se fournir. En résumé, sous réserve de bien vouloir payer 30% de plus chaque année :

- ✓ Celui qui cherche 1 000 tonnes n'en trouve que 500,
- ✓ Celui qui cherche 100 tonnes n'en trouve que 50,
- ✓ Celui qui cherche 10 tonnes n'en trouve que 5,
- ✓ Celui qui cherche 1 tonne ne trouve que 500 kg.

Si on dit que la pénurie entraîne la disparition du produit, c'est une lapalissade. Par contre, si on dit que, dans beaucoup de points de ventes, le consommateur ne trouvera plus de miel français, chacun comprend mieux le danger.

Que va-t-il se passer ? Que se passe-t-il déjà ?

- ❖ De nombreux apiculteurs, outre qu'ils sont souvent dans l'impossibilité de répercuter des hausses aussi brutales, n'auront plus de miel à vendre début 2015. Ils abandonneront ou réduiront leurs ventes directes pendant plusieurs mois jusqu'à la prochaine récolte,
- ❖ Des opérateurs plus importants abandonnent le métier. À quoi bon courir inutilement après quelques rares fûts de miel qui se dérobent en permanence,
- ❖ Le rayon « miel français » des supermarchés se réduit à peau de chagrin, ou disparaît,
- ❖ Le rayon « miel » en général, n'est guère plus brillant,
- ❖ Soit le miel de qualité, France ou import, est remplacé par du miel asiatique douteux, soit ce sont les confitures et les pâtes à tartiner qui prendront la place,
- ❖ Quant au consommateur, en France en tout cas, celui qui aime vraiment le miel accepte encore de se priver d'une tournée d'apéritif au bistrot pour, s'il en trouve, se payer sa consommation journalière. Espérons qu'un scandale quelconque ne viendra pas l'en décourager.

Pour la prochaine campagne 2015, les besoins du marché s'ajusteront en fonction des volumes vendus en 2014.

- ✓ Celui qui n'a vendu que 500 tonnes n'en aura sans doute pas besoin de beaucoup plus. Ses clients revendeurs, supermarchés ou petits magasins, n'ont pas beaucoup de souplesse d'adaptation. Ils mettront beaucoup plus de temps à augmenter la surface du linéaire qu'ils n'en ont mis à la réduire.
- ✓ Les petits opérateurs ont bien entendu davantage de flexibilité... mais il ne faut pas rêver. Le plus souvent, les consommateurs auront pris d'autres habitudes et ils n'en changeront pas toujours sur un coup de sifflet.

Très schématiquement, pour les récoltes 2015, la demande globale sera approximativement l'addition de ce que tous les opérateurs auront vendus en 2014.

Supposons que la production soit sensiblement supérieure à cette demande : il y a de grands risques que les prix s'effondrent aux niveaux 2013 ou 2012.

Si par contre la production continue à diminuer, sous réserve que le consommateur et les circuits de distribution l'acceptent, les prix continueront à monter. Jusqu'où ?

Est-il possible que dans quelques années, le cours du miel français monte jusqu'à 50 ou 100,00 €/kg et qu'on n'en mange plus, à dose homéopathique, que les soirs de réveillon ?

Certainement pas si le miel importé reste à son prix.

Et si par malheur le miel importé venait à augmenter dans les mêmes proportions, ce serait très rapidement l'effondrement total de toute la filière, apiculteurs, conditionneurs, revendeurs de matériel etc.

Le raisonnement ci-dessus n'est pas fait pour prédire des catastrophes. Il s'agit simplement de prendre conscience que les arbres ne montent pas jusqu'au ciel. Une bulle spéculative finit toujours par éclater, celle du miel comme toutes les autres depuis que le monde existe.

Peu importe après tout le détail et le processus de ce que l'avenir nous réserve.

Si on ne trouve pas d'explication et de solutions aux raisons structurelles qui sont à l'origine du désastre, l'avenir de l'apiculture deviendra de plus en plus sombre.

Que vaut il mieux ? Produire 10 kg/ruche à 6,00 € ou 30 kg à 3,00 € ?

Pour l'instant, ponctuellement et sans que personne l'explique vraiment, il se fait encore du miel. Le phénomène est frappant. Il constitue aussi une source permanente de disputes entre apiculteurs tellement il n'y a aucune cohérence ni aucune explication logique.

**Au printemps 2014, plusieurs exploitations ont extrait plus de 100 fûts de colza.**

Est-ce que pour autant, il y a eu des volumes importants de colza sur le marché ? Certainement pas. Déjà en juillet, il était devenu quasi-impossible d'en trouver.

Il sort quelques lots aujourd'hui de la part de collègues qui espéraient de meilleurs prix ou qui sont attentifs à ne pas dépasser leur forfait, mais ce sont des volumes dérisoires.

Par contre, cela nous amène à évoquer les contraintes du forfait qui ne sont pas neutres et qui aggravent encore la pénurie.

## **LA SITUATION FISCALE :**

Chacun sait que le régime fiscal du « réel agricole », au moins pour les apiculteurs qui vendent en gros, n'est pas adapté à l'apiculture. On n'est pas dans la même situation que pour l'agriculture classique où le moindre petit paysan touche 20 à 30 000,00 € d'aides directes.

Compte tenu du système MSA, c'est d'ailleurs moins une question fiscale que sociale. Il ne s'agit pas de rentrer dans les détails techniques. Contentons nous du constat : la plupart des apiculteurs sont encore au « forfait TVA ». Ils sont tenus, pour leur chiffre d'affaire, au plafond fiscal de 76 300,00 € TTC, MAE et aides diverses comprises.

Aux tarifs actuels, pour peu qu'on produise quelques mono-floraux et régionaux spécifiques, il suffit de 5 tonnes vendues au détail ou 10 tonnes en gros pour crever le plafond.

En conséquence, nombreux sont ceux qui reportent une partie de leurs facturations à l'année suivante. Cela ne facilite pas un écoulement rapide des récoltes.

Ce n'est pas tout.

Compte tenu de l'effondrement de leur production, beaucoup d'apiculteurs qui pratiquent la vente directe sont obligés de s'approvisionner auprès des collègues. Par ailleurs, un pourcentage considérable de nouveaux installés, ont déjà perdu la quasi-totalité de leurs ruches au bout de 3 ou 4 ans. (À ce sujet il faut saluer le travail intéressant d'ADA France qui a présenté lors d'un récent comité apicole plusieurs témoignages de nouveaux installés. Tous relatent leur déconvenue de ne pas pouvoir, à cause du « problème cheptel », réussir leur installation).

Comme le statut agricole n'autorise que marginalement les actes de commerce, ces transactions ne sont pas facturées.

Il s'agit rarement de tonnages importants. Ceci dit, 100 acheteurs d'un fût, cela fait au total 100 fûts. Et s'il y a 1 000 acheteurs d'un fût non facturé face à 10 acheteurs de 100 fûts facturés, cela fait 50% des volumes qui, sortant du marché « normal », aggravent encore la pénurie.

C'est ainsi que, en plus de récoltes squelettiques, le circuit long souffre de voir des volumes très importants lui échapper.

Ce sont là bien sûr des chiffres destinés à illustrer l'exemple. Par définition, personne ne connaît, fût-ce approximativement, les volumes qui partent sur le marché parallèle.

Là encore, le syndicalisme éclaté a beaucoup de mal à être efficace :

- D'abord parce que 7 syndicats (sans parler des inorganisés et autres structures techniques qui s'écartent souvent de leur champ de compétence) pour un public potentiel de 5 à 6 000 personnes maximum, en plus d'être ridicule, c'est beaucoup trop,
- Et aussi parce que la filière apicole est truffée de spécificités techniques qu'il faudrait adapter en permanence. Les céréaliers qui reçoivent plusieurs dizaines de milliers d'euros d'aides diverses n'ont pas ces problèmes... même s'ils en ont d'autres (il ne s'agit pas de pleurer sur notre sort ou chercher des boucs émissaires). Par ailleurs, pour les agriculteurs classiques, une bonne ou une mauvaise récolte, cela se joue sur un facteur d'un à deux. Pour nous, ce serait plutôt de 1 à 10, même si, depuis plusieurs années, c'est souvent plus près de 1.

Ironie de l'histoire et spécificité apicole supplémentaire, SFM, le syndicat des conditionneurs, tellement gêné de ne pouvoir trouver les miels qu'ils recherchent, ont pris l'initiative de propositions syndicales destinées à trouver une solution.

Sous réserve d'en connaître les détails techniques, le SPMF s'en félicite. Nous soutiendrons toutes les réformes qui iront vers davantage de transparence et faciliteront le développement de la production.

Il faut trouver une solution à cette impasse fiscale. SFM peut compter sur notre partenariat.

## **QUE SE PASSE-T-IL DANS LES AUTRES PAYS ?**

Il n'y a pas qu'en France qu'il se passe des choses bizarres. Quelques exemples rapides :

- Vous avez tous entendu les discours simplistes concernant la vertigineuse amélioration de la situation en Italie depuis l'interdiction des insecticides NÉONICOTINOÏDES (ou neurotoxiques, ou tueurs d'abeilles etc. l'inventivité dans la communication des populistes et des démagogues est sans limite...). Et bien, comme en France, 2014 est la pire année de production des apiculteurs italiens depuis des dizaines d'années...

Certains voudraient faire croire que le SPMF serait favorable à ces produits. C'est ridicule. Par contre, on répète et on maintient que ce n'est pas en tenant des discours démagogiques, en pratiquant constamment la manipulation et la désinformation, en empêchant notre institut technique de travailler sereinement sous pression politique permanente, qu'on reviendra à des productions normales... Soit au moins 20 à 30 000 tonnes par an selon les conditions météo.

En tout cas, manifestement, la manipulation et la désinformation n'ont pas suffi pour épargner à nos collègues italiens le même désastre qu'en France.

- Chacun sa marotte. Les uns c'est l'Italie, pour d'autres c'est la Roumanie. Il n'y aurait qu'en Roumanie que les scientifiques "scientifique-raient" efficacement et que les apiculteurs "apiculture-raient" dans le bonheur permanent.

Il faut attendre un peu pour avoir les chiffres définitifs mais, jusqu'à présent, les statistiques douanières affichent des exportations en hausse... ainsi que des importations. De là à penser qu'il n'y a pas grand-chose de mieux ou pire en Roumanie qu'ailleurs !!!

On verra ce qu'il est possible de vérifier. Ceci dit, si des scientifiques ou des techniciens roumains veulent bien venir nous expliquer ce qui se passe dans nos ruches, on est preneur.

- Chacun sait que, depuis plusieurs années, le gouvernement libéral des USA a imposé 300% de droit de douane aux importations de miel chinois. Tous les apiculteurs regrettent que l'Union Européenne ne fonctionne pas selon les règles de l'économie libérale mais ce n'est pas le sujet du présent constat. Après quelques épisodes rocambolesques (arrestation in extremis sur l'aéroport de Chicago d'importateurs de miel en fuite), il n'y a désormais quasiment plus de fraude. Il s'agissait essentiellement de « blanchiment » des « miels » chinois qui transitaient clandestinement par l'Inde ou le Viet Nam. Compte tenu du fait que, suite d'abord à la maladie des abeilles qui disparaissent (disappearing disease), et ensuite au syndrome des colonies qui s'effondrent (CCD), les États-Unis produisent beaucoup moins de miel (1).

Comme ils ne peuvent plus acheter en Chine, ils se sont rabattus au plus près, l'Amérique Latine et surtout l'Argentine. L'affaire du pollen ingrédient est venue là dessus amplifier le phénomène. Les Argentins qui, comme nous d'ailleurs, n'ont rien compris à cette réglementation ridicule, lassés de voir les importateurs allemands leur chercher des pollens OGM dans la tête, ont quasiment cessé d'exporter en Europe pour se tourner vers le Japon et surtout les USA. C'est ainsi que le miel argentin se paye aujourd'hui à plus de 4,00 \$/kg, soit quasiment le double qu'il y a 5 ans. Autrefois la production moyenne en Argentine tournait autour de 80 000 tonnes/an avec une pointe à 110 000 tonnes une année. Or, depuis plusieurs années, on est autour de 60 000 tonnes.

Devant une telle situation, n'importe qui se dit : quelle aubaine pour les jeunes travailleurs de ce pays pauvre. Il va y avoir pléthore d'installations apicoles. Et bien pas du tout. Pour de multiples raisons qu'on pourra aborder plus tard, les responsables professionnels apicoles, syndicalistes ou coopérateurs, expliquent que la profession vieillit et qu'ils cherchent désespérément à installer des jeunes. L'apiculture est devenue tellement compliquée techniquement que l'augmentation des prix, compte tenu de la faiblesse des récoltes et des coûts de production en hausse constante, ne suffit pas à motiver de nouvelles installations.

Bref, un peu mieux qu'en France certes, ce n'est pas difficile. Mais là encore on est loin du paradis des abeilles et des apiculteurs.

- THIACTOPRIDE est un des derniers insecticides homologués sur colza. Il a la « mention abeille », dont on sait tous ce qu'il faut en penser. Il lui arrive même d'être homologué en mélange avec la DELTAMETHRINE, (PROTEUS en produit commercial) toujours avec la « mention abeille ». Or il s'agit d'un NEONICOTINOÏDE.

Jusqu'à présent, on n'avait affaire qu'à des produits liposolubles (organochlorés, organophosphorés, carbamates, pyrèthrinoïdes, etc.) qu'on retrouvait dans le pollen ou la cire mais jamais dans le miel. Or, là, on est passé à des produits hydrosolubles. C'est d'ailleurs une des raisons qui font qu'ils sont systémiques.

Cela fait maintenant plusieurs années que des laboratoires allemands trouvent parfois des résidus de THIACLOPRIDE dans des miels de colza.

Une fois n'est pas coutume, ce ne sont pas des résultats diffusés par les importateurs. C'est essentiellement un travail de recherche. THIACLOPRIDE est beaucoup utilisé outre Rhin mais peu d'apiculteurs allemands vendent en fûts. Il n'y a donc pas (ou peu) de contrôles de la part du négoce qui est tenu, de la part d'une administration prodigieusement tatillonne, à effectuer sur les miels une batterie d'analyses qui font la fortune des laboratoires spécialisés.

En tout cas, jusqu'à présent, à cause de l'absence de résidus dans le miel, tout en étant satisfait d'avoir encore un produit propre malgré les multiples intoxications, on se plaignait de ne jamais pouvoir prouver les empoisonnements dont nos abeilles sont constamment victimes. Et bien cela risque de changer. Il n'est pas sûr qu'on y soit gagnant.

Ceci dit, entre les mécanismes d'intoxication, toujours très complexes, le hasard des analyses qui fait que finalement très peu de miels français subissent la batterie analytique complète imposée par le service des fraudes à tous les miels d'importation en Allemagne, et les artefacts de laboratoire avant la mise au point définitive, il reste peut être un peu de délai pour que nos abeilles subissent les intoxications sans que les preuves en soient rapportées par la contamination du miel qu'elles auront réussi à ramener à la ruche.

- Pour ne pas quitter l'Allemagne, il est toujours surprenant, pour deux pays si voisins, de constater les différences de mentalité. La récente enquête de "Que Choisir" qui annonçait que "30% des miels vendus en grande surface sont adultérés" n'a finalement pas fait grand bruit en France. Chacun s'est contenté des explications selon lesquelles
  - la méthode utilisée (RMN) n'est pas encore homologuée (ce qui est exact),
  - il ne s'agissait pas de 30% de tous les miels mais seulement des miels premiers prix visés,
  - certaines références avaient déjà été retirées.

Il n'empêche que ce que le public allemand retient c'est que, « ces gens du sud » ne sont décidément pas sérieux. Alors que ces produits ne seraient pas restés un jour de plus en rayon en Allemagne et que toute la presse spécialisée s'en serait fait l'écho, en France, cela est resté relativement anecdotique".

En est-on bien sûr ? L'image du miel va-t-elle rester indéfiniment immaculée malgré toutes ces turpitudes médiatiques ?

En tout cas, le consommateur Allemand, si attentif à la pureté du produit qu'il mange, lorsqu'il a le choix, préfère souvent du "miel biologique" étiqueté "mélange de la communauté et hors communauté", plutôt qu'un miel régional fût-il d'origine allemande !

On retrouve là une différence culturelle fondamentale entre les consommateurs du sud de l'Europe qui privilégient le goût et l'origine, et ceux du nord qui préfèrent sélectionner en fonction de l'analyse (la pureté et la sécurité avant tout) et le prix.

## LA REPRESENTATION ET L'ORGANISATION DE LA FILIERE.

Vous lisez en ce moment le premier document de la saison syndicale déjà entamée. Le désastre sur le cheptel et la production n'est pas sans conséquence sur les actions collectives, qu'elles soient techniques ou syndicales. En plus, la multiplicité des structures n'arrange rien. Il y a déjà très peu de bonnes volontés pour s'investir dans le bénévolat quand tout va bien. Il y en a encore moins lorsque tout va mal. C'est bien compréhensible. Aujourd'hui, les saisons commencent plus tôt, finissent plus tard et, tout au long de l'année, il faut constamment, surveiller, nourrir, changer les reines, faire des essais etc.

En matière de temps de travail des non salariés, il est toujours difficile de faire des calculs précis. Il serait intéressant de savoir si l'apiculteur moyen travaille 1 000, 2 000 ou 3 000 heures par an, voire davantage. Une chose est sûre : à nombre de ruches équivalent, l'apiculteur d'aujourd'hui travaille beaucoup plus longtemps, avec beaucoup plus d'angoisse et de stress qu'autrefois. Heureusement que l'inspection du travail ne vient pas nous contrôler, sinon, nous serions verbalisés en permanence.

En conséquence ce sont la santé, la vie de famille et le bénévolat qui sont sacrifiés en premier.

Il n'y a pas que les exploitants qui sont débordés. Les salariés des structures para apicoles le sont aussi... Et ils subissent, en prime gratuite, les inconséquences, la pression et les tensions des responsables d'organisations techniques et syndicales apicoles... Ce qui n'est pas une sinécure, soit dit en passant.

La plupart du temps, ils vont bien au-delà des horaires convenus dans leur contrat de travail... c'est une conséquence inévitable du désastre apicole qu'ils subissent au même titre que les apiculteurs :

- ✚ davantage de stress,
- ✚ davantage d'heures de travail,
- ✚ davantage de nervosité et d'anxiété.

Il faut dire clairement que c'est au prix d'un investissement personnel considérable de ses salariés que l'ITSAP assure admirablement son rôle institutionnel.

Les plus exigeants diront qu'ils n'en voient pas les retombées sur leur exploitation. C'est vrai mais à qui la faute ?

Prenons par exemple « l'affaire de l'Ariège ». Rien que l'intitulé est déjà une désinformation. Non seulement les pertes de ruche à l'hivernage concernent toutes les Pyrénées et pas que l'Ariège, mais surtout l'essentiel des anomalies se situent tout au long de l'année et pas qu'en hiver.

En tout cas, lorsqu'on connaît tous les obstacles qu'il a fallu surmonter, il serait mal venu de reprocher à l'ITSAP de n'avoir pas abouti sur ce dossier. La tâche était impossible.

Mais comme le problème demeure, il faut espérer qu'en 2015 l'ambiance sera plus favorable à un travail constructif dans le seul but, non pas de faire de l'agitation ou de la communication, mais de parvenir à des résultats et de comprendre ce qui se passe tout au long de l'année sur les ruchers de montagne de toute la chaîne des Pyrénées

On peut donner un autre exemple pour illustrer la surexcitation générale qui gagne tous les esprits au fur et à mesure que la situation se dégrade.

Le "Canard Enchaîné" a publié un article (N°4 901 du 1<sup>er</sup> octobre 2014) disant :

*« Les industriels du secteur ont convaincu, il y a 10 ans, Bruxelles de les autoriser, sans en avertir le consommateur, à rajouter jusqu'à 5% de sucres exogènes »* dans le miel.

Le SPMF a demandé à l'ITSAP (on est en plein dans son champ de compétence) de réagir pour démentir. Dans ces cas là « le Canard Enchaîné » dans sa rubrique « pan sur le bec », publie systématiquement un rectificatif. C'était à nos yeux d'autant plus indispensable que les informations (et les rectificatifs) du "Canard Enchaîné" ont un crédit considérable.

Il y avait hélas tellement d'autres préoccupations urgentes, que cela n'a pas été fait.

Aucune structure n'échappe à cet épuisement des bonnes volontés.

Par exemple en septembre dernier, du jour au lendemain, l'UNAF a perdu son président Olivier BELVAL. Raisons invoquées : problèmes personnels et effondrement des récoltes ces 3 dernières années.

C'est sûr qu'en plus des difficultés sur les ruches, l'apiculteur qui donne deux ou trois jours par semaine en représentation, court tout droit à la faillite. Jusqu'à présent, l'UNAF ne lui a pas trouvé de véritable remplaçant aussi assidu à toutes les réunions. Ce serait pareil pour n'importe laquelle des autres structures, technique, associative ou syndicale.

Le SPMF est comme les autres. Il a même davantage de difficultés dans la mesure où nous sommes attachés à ne pas nous contenter de l'écume des choses et des délices de la communication. Nous voulons régler les questions de fond.

95% du travail est assuré par 5 ou 6 personnes qui passent beaucoup plus de temps à étudier les dossiers et faire des propositions concrètes qu'en présence physique aux réunions. Il suffit que l'un ou l'autre ait un empêchement majeur pour qu'une partie du travail soit reporté.

En conséquence chaque adhérent sera certainement indulgent, pendant la saison, de ne pas recevoir suffisamment d'informations.

Qu'il se rassure cependant. Le travail est fait au mieux des possibilités de tous les bénévoles qui essaieront de diffuser le maximum d'information d'ici au mois de mars 2015.

Joël Schiro.

Président du SPMF.

13 Novembre 2014

1. Je ne m'y ferai jamais. Cette façon stupide de baptiser d'un nom ridicule (maladie des abeilles qui disparaissent, CCD etc. pourquoi pas « maladie des cheveux qui tombent » ou « syndrome des voitures qui vont tout droit dans les virages ») un phénomène dont on ignore totalement les tenants et les aboutissants, est indigne de l'idée que je me fais de la première puissance économique de la planète.